

Image not found or type unknown



Location d'une salle des fetes

Par **soulaine**, le **18/09/2009** à **19:24**

Bonjour,

J'ai loué une salle à la mairie de Beignon pour y faire un repas le 26.09.09. J'ai fait un chèque de caution non récupérable en cas de désistement et j'en suis d'accord. C'est un repas avec des personnalités or le maire viens de m'appeler, il me demande sur quel thème ? J'ai dit que c'était "association art floral". En vérité, c'est le championna de France cycliste des métiers alimentaires mais il y aura des fleurs. peut m'interdire la salle?

Merci d'y repondre.

Par **Tisuisse**, le **19/09/2009** à **00:09**

Bonjour,

Répondre à quoi ? il n'y a pas de question.